

VOEUX 2018 DU MAIRE DE TALMONT-SAINT-HILAIRE

Le maire a mûri depuis son élection : il nous a livré un discours qui se voulait séduisant, vendredi dernier lors de ses vœux à la population, s'appuyant sur quelques vérités à moitié dites et quelques faits passés sous silence. En clair, son discours était politique et politicien ce qui nous invite à prendre de la distance.

Quand le maire parle de la vitalité de la ville, il parle d'un accroissement de la population de 10% depuis 5 ans. Sur quels chiffres officiels s'appuie-t-il ?

- L'INSEE indique seulement entre 2010 et 2015 un accroissement de 5,3%.
- Un oubli peut-être sur son merveilleux projet Leclerc qui devait « revitaliser le cœur de ville », où en sommes-nous ? Remarquez bien que nous sommes heureux de ne pas le voir réapparaître !
- *Et, un petit mot d'excuses à l'égard des commerçants pour la disparition du marché de Noël fin d'année 2017 n'aurait pas été superflu. Par ailleurs, l'intelligence économique aurait voulu, par exemple, l'annonce d'une mise en chantier d'une réflexion avec les acteurs pour qu'un tel fiasco ne se reproduise plus.*

Quand il se glorifie du futur lotissement communal du Court Manteau avec l'arrivée de nouvelles familles, a-t-il mesuré *l'impact très négatif du coup d'arrêt du projet collège public* ? *Où est la cohérence* ? Pour information, ce lotissement est contesté dans sa forme actuelle par une association de riverains.

Quand il s'émeut de ce qui a été fait à l'égard de nos aînés, ne soyons pas dupes :

- pour l'instant, le transport solidaire, confié à une association, a beaucoup de mal à démarrer.
- Le partenariat numérique est une opération nationale d'initiative La Poste. Quelle volonté du maire là-dedans ?
- *Et les seniors alors ? Hormis le Conseil des Sages (émanation de la commune), quels encouragements au centre socio-culturel du Talmondais (CCT) pour faire vivre les actions spécifiques que les seniors impulsent (par exemple, l'initiation aux démarches administratives par internet, vrai service public) ?*

Quand il parle finances,

- Le désendettement de la commune, cette excellente nouvelle nous séduit tous mais, nous sommes étonnés que le maire parle de désendettement formidable alors que lors de sa campagne électorale, il disait que la commune n'était pas endettée ! L'endettement d'alors était de 9 annuités, ce qui bien entendu était très excessif.
- Si la commune se désendette, c'est qu'il y a aussi un effet loi NOTRe í petit tour de passe-passe, toutes les zones d'activités ont été rétrocédées à la communauté de communes avec les dettes afférentes et des soultes pour la commune.
- La Cour régionale des comptes n'a pas félicité la commune, comme l'a encore redit pour la énième fois le maire dans son discours, il suffit de lire le rapport entier à cette adresse : <http://construire-avenir-talmont.fr/blog/>.
- Ce que nous préférons dans ce rapport, ce sont ces deux passages :
- **page 1** : « Pour retrouver durablement des marges de manœuvre sans nouvelle pression fiscale, les mesures prises en 2015 sont à poursuivre ».
- **Ou encore page 11** : « De plus, opter pour une « revalorisation linéaire » de principe signifie que la commune n'estime pas envisageable de maintenir ou de diminuer les taux d'imposition : ils auraient linéairement vocation à augmenter ». Et suivent des préconisations pour que la commune ne poursuive pas sa triste politique d'imposition.

- *Ce sont des félicitations ça !*
- Et où en est-on du salaire indûment perçu par un employé de mairie ? (page 15)

Quand il parle culture, à quand une politique culturelle pour TOUS ?

- Ah, le château !!! le maire parle du nombre de visiteurs mais oublie de nous parler des dépenses multiples et variées qu'il a voulues pour ce château depuis 3 ans. Va-t-il nous le reconstruire entièrement ?
- Et qu'en est-il de l'art contemporain ? Nous ne nions absolument pas la culture patrimoniale, c'est important, mais reconnaissons et encourageons les créateurs d'aujourd'hui (et nous en avons sur la commune) !!! Leurs productions d'aujourd'hui seront les œuvres de demain.
- Si nous voulons des familles jeunes sur la commune, à côté du patrimoine, proposons-leur également des manifestations de qualité et de leur temps !
- L'accueil des représentations publiques dans une salle communale, comme pour l'école de musique qui a vocation de permettre aux enfants des familles modestes de pratiquer un instrument, est payant (très cher !). Et en cas de désistement, même six mois à l'avance, la commune retient les arrhes alors que la salle est relouée à la même date. Heureusement, une commune proche s'est montrée plus généreuse. Avis aux autres associations ...

Autre point qui fâche : le ramassage des ordures ménagères

Faut-il le répéter, nous nous demandons ce qui a pris au maire, président de la communauté, de bouleverser ce qui fonctionnait de mieux en mieux et qui relevait d'une démarche citoyenne ? Voir notre article là : <http://www.talmondais85.fr/dossiers-thematiques/la-collecte-des-dechets-sur-la-communauté-de-communes-et-sur-talmont-en-particulier-ce-que-lon-sait-au-10-janvier-2018/>

De nombreuses réalisations vers les pratiques sportives sont annoncées. Pourquoi pas ? Mais pas de chiffre cependant !

Rien sur les personnes en situation de handicap : Pourront-elles un jour, par exemple, aller au cinéma sans avoir à passer derrière, ce qui est parfaitement discriminant ? À quand les mises aux normes des bâtiments publics en règle avec la loi ? (délai déjà dépassé)

Et nous pourrions encore continuer ! Mais n'allez pas croire que nous ne sommes que négatifs.

Nous saluons :

É les logements intermédiaires pour personnes âgées,

É l'ouverture du marché couvert (merci aux commerçants qui nous ont conviés à déguster leurs superbes produits après l'intervention du maire),

É la labellisation Grand Site de France,

É et le projet d'aménagement du Port de la Guittière (si on ne le dénature pas).

Mais nous voudrions aussi constater que le maire s'est beaucoup appuyé sur la Communauté de communes pour nous parler de notre cité. Il ne faudrait pas confondre les deux et faire régner Talmont sur les 19 autres communes de la Communauté !

Soulignons l'absence délibérée (ou pas ? aucune excuse n'ayant été présentée publiquement) de certains maires de la communauté pourtant invités et aussi de la députée de notre circonscription. Cette dernière a-t-elle été évitée comme la précédente qui n'était invitée à aucune manifestation de la commune ? ou Mme Gallerneau a-t-elle «snobée» Talmont Saint-Hilaire, commune où elle dit habiter ?